



Hébergement d'urgence : la Ville de Marseille appelle l'État à assumer pleinement ses responsabilités

En pleine période de fortes chaleurs, la Ville de Marseille apprend par voie de presse que des familles hébergées à l'hôtel pourraient être remises à la rue dès cette semaine, à l'issue de leur prise en charge, sans solution alternative.

Si ces informations devaient être confirmées, elles marqueraient une rupture grave avec les engagements pris collectivement ces dernières années pour protéger les personnes les plus vulnérables.

La Ville de Marseille rappelle son attachement au principe d'accueil inconditionnel des personnes en détresse, qui fonde notre politique d'hébergement d'urgence. Aucune femme, aucun enfant, aucune famille ne devrait se retrouver à la rue sans solution, a fortiori en période de canicule.

L'hébergement d'urgence relève de la responsabilité exclusive de l'État. Pourtant, depuis 2020, la Ville de Marseille a fait le choix d'être un partenaire pleinement engagé. Elle consacre près de 2 millions d'euros par an à son Plan Pauvreté, finance intégralement son Samu social, met gratuitement à disposition 15 bâtiments municipaux ayant permis l'ouverture de près de 600 places d'hébergement pérennes, et a construit avec l'État et les associations des politiques publiques ambitieuses, dont le premier Contrat territorial d'accueil et d'intégration de France.

Depuis plusieurs mois, la Ville alerte sur les tensions croissantes qui pèsent sur le dispositif d'hébergement d'urgence et sur les conséquences d'une réduction continue des moyens consacrés à cette politique publique. Aujourd'hui, le 115 ne peut répondre qu'à une faible part des demandes qui lui sont adressées et les possibilités de nouvelles mises à l'abri sont quasiment inexistantes.

Si des familles étaient désormais remises à la rue sans solution, un seuil supplémentaire serait franchi. Nous ne pouvons accepter que des considérations budgétaires conduisent à exposer des femmes, des enfants et des personnes particulièrement vulnérables à de tels risques. Nous nous interrogeons sur les critères qui président à ces décisions lorsqu'aucune solution alternative n'est proposée.

La Ville de Marseille partage pleinement l'alerte lancée par les associations de solidarité et appelle l'État à revenir sur toute décision conduisant à des sorties sans solution. La dignité humaine ne peut être une variable d'ajustement budgétaire.

Dans une ville où le taux de pauvreté atteint 26 %, contre 14 % au niveau national, l'urgence commande plus que jamais de renforcer la protection des plus fragiles. Marseille continuera à prendre toute sa part, mais elle demande à l'État d'assumer pleinement les responsabilités qui lui incombent.